

**Conférence générale****Deuxième session extraordinaire**

Vienne, 28 juin 2013

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Pouvoirs des représentants à la Conférence.
5. Nomination du Directeur général.
6. Clôture de la session.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leurs propres exemplaires des documents aux réunions.

